

Berne, le 11 avril 1951.

s.B.31.232.Burma.O.-FT.

A l'Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail,
Département de l'économie publique,
B e r n e .

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'honneur de vous soumettre
l'affaire suivante:

L'an dernier, le Gouvernement birman nous avait pressenti, par l'entremise du Ministre de l'Inde à Berne, feu M. Desai, au sujet de l'envoi d'un expert financier suisse en Birmanie. On avait pensé à l'un de nos spécialistes, parce que ressortissant d'un pays neutre que l'on ne pouvait soupçonner de visées impérialistes. M. Desai nous avait vivement conseillés de donner suite à cette demande, en relevant que la position de notre expert lui permettrait de développer des échanges commerciaux entre la Suisse et la Birmanie. Nous avions alors accueilli cette suggestion avec réserve, vu notamment les difficultés d'ordre économique dans lesquelles se débattait le pays dont il s'agit.

Or, dernièrement, cette demande nous a été réitérée, mais cette fois par une voie différente et de façon plus précise. C'est l'Ambassadeur de Birmanie à Moscou qui a fait part à notre Ministre dans cette capitale, oralement puis par écrit, du désir de son Gouvernement de s'assurer les services de "conseillers ou experts suisses en matière de finance, banque et monnaie". A cette occasion, il a

....

mda

précisé, afin que les candidats éventuels soient au courant du type d'économie pour lequel leur concours est requis, que son pays envisage d'organiser une économie planifiée.

Les conditions économiques et politiques en Birmanie ne se sont guère modifiées depuis l'année passée. Il n'est pas exclu que l'on cherche, pour des raisons de politique intérieure, à confier à un étranger la tâche difficile de mettre de l'ordre dans des finances fortement compromises.

Toutefois, devant l'insistance du Gouvernement birman, nous avons ré-examiné la question pour conclure que l'expérience pourrait être tentée dans l'intérêt même de notre économie, à condition bien entendu que l'on trouve la personne disposée à se rendre dans ce pays.

Vous nous obligeriez dès lors en voulant bien vous mettre en relation avec les diverses institutions suisses en mesure de désigner un ou plusieurs candidats, afin que nous en communiquions les noms au Gouvernement birman par le canal de son ambassadeur à Moscou. Peut-être serait-il bon que vous preniez contact à ce sujet avec M. Pallmann, Président du Conseil de l'École polytechnique fédérale, membre de la Commission pour l'assistance technique aux pays sous-développés qui, sur le plan multilatéral, se charge déjà de pourvoir aux demandes qui nous parviennent dans ce domaine.

D'avance, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien vouer à cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
M. DEBROUX
M. DEBROUX

Copie de cette lettre a été envoyée: à la Légation de Suisse, à Moscou, et à la Division des organisations internationales, pour leur information.